FRANCE NUMERIQUE ENSEMBLE dans la Vienne

Département de la Vienne
Vienne Numérique
Préfecture de la Vienne

25/10/2024 v1.0

Introduction

La démarche «France Numérique Ensemble» initiée par l'Etat vise à promouvoir l'inclusion numérique en France. Elle a pour objectif d'accompagner tous les citoyens, surtout ceux qui sont en situation de précarité numérique, afin de leur permettre d'accéder aux outils numériques et de bénéficier des services en ligne. Ce programme se déroule sur la période 2023-2027 et se concentre sur plusieurs axes, comme la formation, l'éducation et l'accès aux services numériques.

La feuille de route nationale France Numérique Ensemble est structurée autour de 4 axes et 16 engagements :

- Axe 1 : Territorialiser la politique d'inclusion numérique et accompagner les acteurs locaux par la mobilisation d'un fonds d'ingénierie dédié
- Axe 2 : Déployer une gamme d'outils numériques accessibles à tous les médiateurs numériques pour assurer un développement des compétences tout au long de la vie
- Axe 3 : Soutenir les acteurs du secteur dans leurs travaux de structuration de la filière professionnelle et renforcer l'adéquation des formations aux réalités opérationnelles
- Axe 4 : Collecter selon la logique du dites-le-nous une fois et partager des données structurées pour mieux adapter, au fil de l'eau, la politique d'inclusion numérique aux réalités locales et nationales

Rôle de l'Etat

A l'issue d'une concertation partenariale menée dans le cadre du Conseil National de la Refondation numérique, l'Etat a proposé aux collectivités territoriales et aux acteurs de la société civile de s'engager en faveur de l'inclusion numérique du plus grand nombre et de rédiger des feuilles de route territorialisées.

Ainsi et dans le cadre de l'axe 1, les préfectures de département ont été chargées de coordonner la construction de gouvernances territoriales autour de l'inclusion numérique afin de permettre la rédaction de feuilles de route locales qui déclinent les engagements nationaux.

La feuille de route ici présentée est le fruit d'un travail collaboratif entre les co-porteurs (le Département de la Vienne, Vienne Numérique et la Préfecture). Elle associe les partenaires identifiés qui ont marqué une volonté de travailler le sujet. L'ensemble est nommé « la gouvernance » de la Feuille de route.

L'objectif principal de la démarche est- par la co-construction - de favoriser l'accompagnement des habitants de la Vienne dans l'usage du numérique, en visant à améliorer leur accès aux droits ainsi qu'à favoriser leur émancipation et leur autonomie en matière numérique.

L'Etat s'est rapproché du Département de la Vienne qui avait initié une telle démarche dès 2019.

Rôle du Département de la Vienne

En effet, depuis quelques années, le Département de la Vienne déploie des actions et des moyens en faveur de l'accompagnement aux usages numériques :

- en 2019 par la signature avec 16 partenaires d'une Stratégie Départementale d'Inclusion Numérique (SDIN) 2020-2024 : le numérique pour tous dans la Vienne,
- en 2021 par le recrutement de 5 conseillers numériques et par l'accueil de 4 France Services dans les maisons départementales des solidarités, avec le soutien de l'Etat
- en 2022 : par l'implication dans le Programme Territoire Numérique Educatif, avec un développement d'actions autour de l'E-parentalité.

Rôle de Vienne Numérique

Le Département veille aussi au déploiement d'un accès à un réseau très haut débit sur tout le territoire notamment à travers sa structure de portage Vienne numérique. Vienne Numérique Régie personnalisée crée par le Département de la Vienne a collaboré au programme d'inclusion numérique en recrutant une coordinatrice des conseillers numériques de la Vienne et en portant des actions associées (structuration et vie d'un réseau des conseillers numériques, évènement grand public « les heures numériques ») avec le soutien financier de l'Etat.

Chronologie de la démarche

En **juillet 2023**, l'Etat publie une circulaire **France Numérique Ensemble** dont le projet est de proposer une meilleure territorialisation de la politique d'inclusion numérique, en faisant notamment émerger **des feuilles de route propre à chaque territoire**.

En fin d'**année 2023**, Le Département a répondu favorablement à la demande de la Préfecture d'être co-porteur avec Vienne numérique de la feuille de route inclusion numérique de la Vienne.

Janvier 2024, un courrier adressé à l'ensemble des acteurs de l'inclusion numérique identifiés de la Vienne les invitait à participer à la gouvernance de ce projet et à co-construire une feuille de route 2023-2027 relative à la politique d'inclusion numérique à l'échelle départementale.

Le 22 janvier 2024, une réunion de lancement de la démarche a été organisée dans les locaux de la Préfecture. Celle-ci a réuni une trentaine de structures. A son issue, les structures ont été invitées à s'inscrire à la gouvernance du projet et à participer à la réalisation de la feuille de route départementale.

Le 17 mai 2024, l'ensemble des inscrits ayant répondu présents ont participé à une démarche de co-construction permettant de faire émerger les thèmes principaux liés à l'inclusion numérique dans la Vienne

Les 10 septembre et 10 octobre 2024, les membres de la gouvernance ont travaillé à décrire des chantiers et actions à mener.
La présente feuille de route est le fruit des travaux menés et de la prise en compte de l'histoire de la constitution d'une politique publique d'inclusion numérique dans la Vienne.

Les travaux menés dans le cadre de la rédaction de cette feuille de route se sont appuyés sur le diagnostic réalisé par le cabinet Compas[1] et par des travaux complémentaires permettant de décrire par territoire l'offre d'accompagnement disponible.

Synthèse des travaux COMPAS

I. L'étude présente les principaux défis en matière d'inclusion numérique identifiés dans le département de la Vienne, notamment :

1. **une population rurale fragile :** les populations potentiellement fragiles face au numérique, telles que les séniors, les bénéficiaires de minima sociaux, les peu diplômés, les immigrés et les jeunes sans emploi, sont principalement situées dans les zones rurales. Cela soulève des questions sur les modes d'action à adopter pour ces groupes confrontés à l'isolement et au manque de mobilité,
2. **une diversité des profils urbains :** les populations urbaines, notamment celles vivant dans les Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV), présentent des profils variés souvent en situation de fragilité sur le marché du travail. Il est crucial de développer des parcours d'accompagnement adaptés à ces divers publics,
3. **un maillage de l'offre :** bien que le département dispose d'un maillage d'offres d'inclusion numérique, il est nécessaire de conforter et de coordonner cette offre existante pour qu'elle soit plus efficace et accessible,
4. **une formation et compétences :** les réponses en matière de formation aux compétences de base et aux potentialités offertes par le numérique sont souvent sous-représentées dans certaines parties des EPCI (Établissements Publics de Coopération Intercommunale) du département. Il est essentiel de s'assurer que le contenu de cette offre est approprié aux besoins des publics en fragilité numérique et qu'il est bien connu,
5. **une répartition de l'offre :** bien que l'offre d'inclusion numérique soit relativement dense dans certaines zones, elle reste plus dispersée dans d'autres, notamment dans le nord-ouest du département. Cela peut créer des zones blanches en matière de réponses numériques, ce qui nécessite une attention particulière.

Ces défis soulignent l'importance d'une approche coordonnée et adaptée pour améliorer l'inclusion numérique dans le département de la Vienne.

II. L'étude s'appuie sur les indicateurs suivants :

1. **l'indice de rupture face au numérique :** le département de la Vienne présente un indice de rupture face au numérique de 12, qui est moins élevé que la moyenne nationale (15) mais légèrement supérieur à celle de la région Nouvelle-Aquitaine (11),
2. **les fragilités dans les QPV :** parmi les six Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) du département, quatre affichent des fragilités numériques bien plus élevées que celles du département dans son ensemble. Ces fragilités sont souvent liées à la faible qualification et à un accès limité à l'emploi,
3. **une population âgée :** dans le quartier « Bel Air » à Poitiers, il y a une préoccupation particulière concernant le vieillissement de la population, avec une proportion significative de personnes âgées de 70 ans et plus,
4. **des zones de fragilité :** trois zones se distinguent en termes de fragilité numérique : le cœur du département, les communes rurales du sud en bordure de la Charente et de la Haute Vienne, et les communes du nord du département,
5. **une offre d'accompagnement :** le département bénéficie d'une offre d'accompagnement au numérique qui est répartie de manière relativement homogène dans les communes, en cohérence avec les besoins potentiels des populations,
6. **engagement dans l'accompagnement administratif :** la quasi-totalité des structures d'inclu-

1 En annexe 1

sion numérique développe des services d'accompagnement aux démarches administratives en ligne, bien que l'offre liée à la formation de base et aux potentialités numériques soit moins fréquente.

Ces indicateurs fournissent une vue d'ensemble des défis et des opportunités en matière d'inclusion numérique dans la Vienne, soulignant la nécessité d'une action ciblée pour répondre aux besoins des populations vulnérables.

III. L'étude présente les territoires les plus impactés par la fragilité numérique dans le département de la Vienne. Ils se répartissent en plusieurs groupes :

1. **zone centrale du département (Groupe 1) :** cette zone inclut la Communauté Urbaine du Grand Poitiers, les Communautés de Communes (CC) du Haut Poitou et des Vallées du Clain. Bien que la majorité de cette zone présente des fragilités numériques plutôt faibles, certaines communes, notamment les centres urbains comme Poitiers, ainsi que des communes avec des taux de pauvreté élevés (comme Mirebeau et Lusignan), affichent un indice de fragilité numérique plus élevé,

2. **communes rurales du sud (Groupe 2) :** ce groupe comprend une grande partie des communes des CC du Civraisien en Poitou et de la Vienne et Gartempe, en particulier celles situées en bordure de la Charente et de la Haute-Vienne (de Voulême à Liglet en passant par Mauprévoir). Ces communes présentent les indices de fragilité numérique les plus élevés du département, indiquant une vulnérabilité significative face aux défis numériques,

3. **nord-ouest du département (Groupe 3) :** cette zone inclut la Communauté d'Agglomération du Grand Châtellerault et la CC du Pays Loudunais. Elle présente un profil mixte en matière de fragilité numérique, avec certaines communes affichant des indices élevés (comme Châtellerault et Loudun) et d'autres avec des indices plus faibles (comme Usseau et Antran),

4. **Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) :** parmi les six QPV du département, quatre présentent des fragilités numériques bien plus élevées que celles du département. Ces quartiers sont souvent caractérisés par une faible qualification, un accès limité à l'emploi, et une proportion élevée de ménages bénéficiaires de minima sociaux.

Ces territoires mettent en évidence les disparités en matière d'accès et de compétences numériques, soulignant la nécessité d'interventions ciblées pour améliorer l'inclusion numérique dans ces zones vulnérables.

IV. L'étude expose les réponses existantes aux fragilités numériques dans le département de la Vienne incluent plusieurs initiatives et structures visant à améliorer l'accès et les compétences numériques des populations vulnérables. Voici quelques-unes des principales réponses identifiées dans le document :

1. **conseillers numériques :** ils sont déployés dans diverses structures offrant un premier niveau d'accompagnement pour aider les habitants à naviguer dans le monde numérique,

2. **France Services :** ces lieux offrent un guichet unique pour l'accès aux services publics, facilitant ainsi les démarches administratives et l'accès aux droits,

3. **formation et accompagnement :** des programmes de formation sont mis en place pour aider les populations éloignées du numérique à développer leurs compétences. Cela inclut des formations de base sur l'utilisation des outils numériques et des sessions d'accompagnement pour les démarches administratives en ligne,

4. **médiation numérique :** l'offre de médiation numérique est présente, avec des initiatives visant à répartir l'accompagnement de manière homogène dans les zones les plus touchées par la fragilité numérique,

5. **partenariats locaux :** des partenariats entre les collectivités locales et les acteurs privés sont souvent établis pour renforcer l'accompagnement et les ressources disponibles pour les populations en difficulté,

6. **sensibilisation et information :** des campagnes de sensibilisation sont menées pour informer les citoyens sur les ressources disponibles et les aider à surmonter les barrières à l'accès numérique.

Ces réponses visent à réduire les inégalités d'accès au numérique et à renforcer les compétences des populations les plus vulnérables, tout en s'assurant que les ressources sont adaptées aux besoins spécifiques de chaque territoire.

OFFRE DE SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT PAR TERRITOIRE

I- Une approche générale

A - Les acteurs institutionnels

1. La Caf (Caisse d'Allocations Familiales)

Afin de favoriser l'accès des habitants aux droits et aux services et de répondre aux préoccupations des familles, la Caf de la Vienne développe des offres de services globales incluant des actions liées à l'inclusion numérique, tout en associant les partenaires locaux. L'engagement de la Caf prend des formes multiples :

- Accompagnement des allocataires à la réalisation des démarches en ligne,
- Orientation des allocataires vers les acteurs de la médiation numérique en proximité,
- Dispositif de soutien des partenaires développant des solutions en matière d'éducation aux usages du numérique à destination des familles et des jeunes

Elle contribue au développement d'actions innovantes sur les territoires, notamment via les Conventions territoriales globales (CTG) qui intègrent des objectifs d'accès aux droits et d'inclusion numérique.

2. La MSA Poitou

La MSA Poitou s'engage pour améliorer l'avenir et la cohésion sociale dans les territoires ruraux : cette cohésion passe par l'accompagnement aux usages du numérique.

Avec une relation de service complète et adaptée, la MSA Poitou propose une offre numérique en faveur de ses adhérents (dématérialisation des démarches administratives, gestion d'un France Services…). Elle s'engage à assurer une équité et une égalité d'accès aux droits à tous en se concentrant sur les publics ayant le plus besoin d'être accompagnés.

La MSA Services Poitou propose des ateliers Autonomie numérique aux personnes de + de 55 ans. Il s'agit d'un accompagnement complet autour du numérique sur ordinateur ou tablette.

Chaque cycle se compose de 10 modules hebdomadaires de 2h par groupe de 5 à 14 personnes. Ils sont animés par «Mon assistant numérique». Environ 14 communes bénéficient chaque année de cette proposition.

3. La Carsat Centre-ouest (Caisse d'Assurance Retraite et de Santé Au Travail)

Elle déploie depuis plusieurs années une politique de simplification des démarches administratives et d'amélioration de l'accessibilité de ses services.

Pour favoriser cette politique, est mis à disposition des assurés un panel de services en ligne disponible depuis l'espace personnel du site lassuranceretraite.fr, dont la demande de retraite en ligne. De plus, les services proposés par la Carsat sont accessibles au sein des France Services. Par ailleurs, plusieurs forums sont organisés chaque année sur le territoire régional pour aller à la rencontre des assurés et pour promouvoir les services en ligne.

4. La CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie)

La CPAM est une institution sociale jouant un certain rôle dans la politique d'inclusion numérique des territoires. Sa relation avec les usagers de la Vienne s'appuie sur une présence physique dans leurs différents lieux d'accueil, un accueil téléphonique et le site internet Ameli proposant un panel de téléservices aux usagers.

B - Les autres acteurs de médiation

1. La Fédération des centres sociaux de la Vienne

La Fédération des centres sociaux de la Vienne représente et anime un réseau de 23 associations : 18 centres socioculturels, 5 espaces de vie sociales et 2 associations amies.

Depuis 2022, 2 professionnels de la Fédération animent un groupe d'animateurs et de médiateurs numériques. Ils se réunissent 4 matinées par an pour : faire connaissance et créer une communauté de pratiques, échanger et analyser leurs pratiques professionnelles.

2. Les promeneurs du net et l'Union des MJC de la Vienne

En 2022, 96% des 15 - 19 ans utilisent quotidiennement internet. (source : Chiffres clés de la jeunesse INJEP). En Vienne, les Promeneurs du Net (PDN) sont effectifs depuis 2017, ils œuvrent dans la « rue numérique » pour en faire un espace plus sûr et plus éducatif.

Les Promeneurs du net (PDN) sont des professionnels liés à la jeunese : animateurs jeunes, des animateurs de mission locale, des éducateurs de prévention… Ils travaillent dans des structures (EVS Espace de Vie Sociale ou centre social) intervenant auprès de jeunes entre 12 et 25 ans. Il y a 34 structures labellisées, 44 professionnels au total.

En Vienne, la coordination de ce réseau est gérée par l'Union des MJC de la Vienne depuis 2019, grâce à un financement de la CAF. Une personne assure cette mission de coordination permettant aux PDN de se rencontrer, d'échanger et de se former tout au long de l'année.

Leur mission consiste à veiller sur les réseaux sociaux pour informer, accompagner et orienter les jeunes selon leurs besoins et interrogations. Ils ont un regard critique sur leurs pratiques.

3. La Ligue de l'enseignement de la Vienne

La Ligue de l'enseignement est un réseau associatif engagé pour l'éducation pour tous, tout au long de la vie.

Dans son secteur d'activités «Service Education», elle développe une action « Le numérique et nous » qui s'adresse essentiellement aux collégiens, lycéens et aux accueils de jeunesse.

Leur équipe numérique a développé des outils (escape games, quizz, jeux déconnectés) et mis en place plusieurs ateliers de sensibilisation à l'éducation numérique et d'initiation à la robotique.

4. Les organismes de formation ayant l'Habilitation de Service Public (HSP) « Socle de compétences »

La Région Nouvelle-Aquitaine a mis en place une habilitation de service public « socle de compétences » HSP Socle, pour développer les compétences de base des chercheurs d'emploi rencontrant des difficultés d'insertion et d'apprentissage. Cette habilitation comprend 3 parcours.

Le parcours 3 concerne le développement de compétences en informatique et bureautique.

4 organismes de formation dans la Vienne bénéficient de cette habilitation pour 2025 – 2027 : Ateliers de la Forêt, Greta Poitou-Charentes, Campus 120/CCI Vienne et ARFISS-IRTS.

2- Une approche par EPCI et départemental

Les fiches qui suivent présentent un état des lieux par EPCI et pour le département de la Vienne. Elles présentent les acteurs du territoire, l'offre locale de services, les partenariats….

Communauté de communes Civraisien en Poitou

Eléments généraux
36 communes totalisant 26 926 habitants (2021)
sur 888 km²

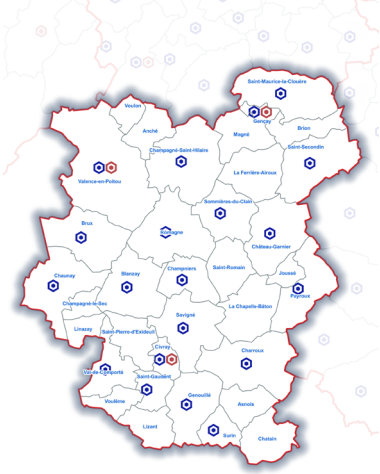

Carte des lieux de permanences des CoNums et des FS

Les acteurs du territoire

Le territoire se caractérise par la présence des ressources suivantes :

4 Conseillers numériques (CoNums) :

- 2 employés par la communauté de communes
- 1 employé par le Département - Direction Action Sociale
- 1 employé par la Mission locale rurale Centre et Sud Vienne

3 France services (FS) : 1 porté par le Département basé à Civray, 1 par la commune de Valence-en-Poitou et 1 par la commune de Gençay.

Label Aidants connect : 23 personnes labellisées réparties sur 5 structures[1].

Indice de rupture face au numérique

Selon la méthode de l'étude Compas[2], on mesure sur La Communauté de Communes du du Civraisien en Poitou (CCCP) un indice de rupture face au numérique de 14 contre 12 pour l'ensemble du territoire de la Vienne. Il est donc qualifié de normal.

Les 5 indicateurs retenus dans cet indice sont :

Les personnes âgées de 70 ans et + - Les populations immigrées - Les personnes de 15 ans et plus sans emploi - les bénéficiaires des minima sociaux - Les bas niveaux de formation



Source Insee, RP & RP fichier détail 2020 &Caf 2021- Traitement © Compas

Offre locale de services

Afin de répondre aux enjeux liés à l'éloignement des usages numériques, les conseillers numériques de la CCCP proposent des accompagnements individuels et des ateliers sous forme de permanence dans 21 des 36 communes du territoire, une semaine sur deux environ avec ou sans rendez-vous. Chaque habitant se trouve à 10 minutes maximum d'une permanence.

Ils proposent aussi des ateliers de groupe thématiques, dont 1 d'initiation à l'usage d'une imprimante 3D, qui a été acquise par la CCCP. Des ateliers sur l'IA commencent à être proposés.

La présence d'une conseillère numérique à la Mission Locale rurale centre et sud Vienne permet la mise en place d'actions spécifiques en direction des jeunes de 16 ans - 25 ans de ce territoire.

Le conseiller numérique du Département assure des permanences au sein de la Maison Départementale des Solidarités de proximité de Civray qui accueille aussi un FS. Il peut faire des accompagnements à domicile sous certaines conditions.

L'unité locale du Pays Civraisien de La Croix rouge bénéficie de l'accompagnement de la conseillère numérique itinérante employée par la délégation territoriale de la Vienne.

Moyen de communication sur l'action des conseillers numériques :

https://www.civraisienpoitou.fr/conseillers-numeriques-0
https://www.facebook.com/MissionLocaleRuraleCentreSudVienne/?locale=fr_FR
https://www.lavienne86.fr/au-quotidien/numerique/inclusion-numerique/conseillers-numeriques

Partenariats – Réseaux locaux

Dès le lancement du dispositif des Conseillers numériques, la CCCP a élaboré une feuille de retour qui a été mise en œuvre à l'arrivée des deux conseillers numériques recrutés par la CCCP. Cette feuille de route locale s'affine, évolue au fur et à mesure des retours de terrain.

Des partenariats sont mis en place avec le centre social d'animation Mille bulles de Saint-Maurice La Clouère où il y a une permanence des conseillers numériques de la CCCP toutes les 4 semaines et avec l'espace de vie sociale à Cicérone à Civray, avec une permanence tous les 15 jours.

Le dispositif Territoire Numérique Educatif (TNE) :

les conseillers numériques et plusieurs membres de l'équipe pluri disciplinaires du service de la population de la CCCP ainsi que le conseiller numérique du Département ont été formés à l'animation d'ateliers sur l'e-parentalité

La Convention Territoriale Globale et le Contrat Local de Santé intègrent dans leurs objectifs les questionnements autour de l'accès aux droits et en quoi le numérique peut être déterminant pour cet accès.

Exemples d'actions

La Mission locale rurale Centre et sud Vienne propose aux jeunes de son secteur :

- de s'inscrire dans un parcours d'initiation au numérique sur 19 jours animée par la conseillère numérique, ce depuis 2 ans,
- de bénéficier sur dossier du dispositif « Ma réussite connectée » de la fondation Break poverty qui leur permet d'avoir un ordinateur, une connexion internet et un programme d'accompagnement aux usages et à la scolarité. Ce programme est porté par l'association régionale des missions locales de Nouvelle-Aquitaine.

Quelques chiffres

Statistiques des 4 conseillers numériques entre janvier 2022 et décembre 2023

Nombre de personnes accompagnées : 888
Nombre d'accompagnements :1592

Thème des accompagnements ou des ateliers les plus demandés :

- ✓ Prendre en main du matériel
- ✓ Connaitre le vocabulaire numérique
- ✓ Naviguer sur internet
- ✓ Gestion de contenus numériques

Tranche d'âge majoritaire : 60 ans et +, suivi des 35-60 ans

Détail sur le type d'accompagnements :

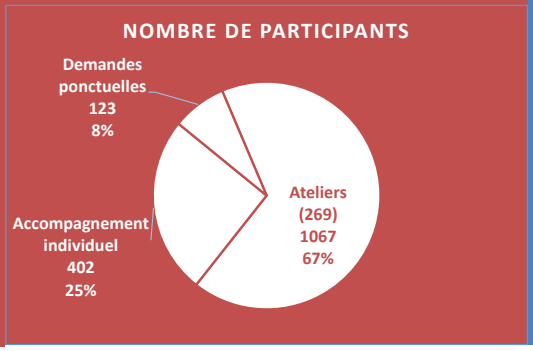

1 *Annexe 1 : Liste des structures labellisées Aidants connect*
2 *Annexe 2 « Un portrait de territoire pour construire une feuille de route d'inclusion numérique : le département de la Vienne » Compas, mai 2024*

Communauté d'agglomération Grand Châtellerault



Eléments généraux
47 communes totalisant 85 179 habitants (2021) sur 1133,9 km²
2 zones en Quartier Prioritaire de la politique de la Ville QPV (2024) :
Lac Renardières-Ozon et Châteauneuf-centre-ville

Carte des lieux de permanences des CoNums et des FS

Les acteurs du territoire

Le territoire se caractérise par la présence des ressources suivantes :

Conseillers numériques (CoNums) :

3 employés par Grand Châtellerault

1 employé par le Département - Direction Action Sociale

6 France services (FS) : 3 sont portés par Grand Châtellerault (Pleumartin, Lencoître et Dangé-Saint-Romain), 1 par la Poste basé à Naintré, 1 par la commune de Bonneuil-Matours et 1 par la MSA à Châtellerault.

Autres acteurs :

Centres Socio-Culturels (CSC) : Le CSC Les Minimes, MJC Horizons Sud et l'ADAPGV1[1].

Label Aidants connect : 40 personnes labellisées réparties sur 8 structures2[2]

Indice de rupture face au numérique

Selon la méthode de l'étude Compas3[3], on mesure sur la Communauté d'agglomération Grand Châtellerault (CAGC) un indice de rupture face au numérique de 13, de 23 dans le QPV Lac Renardières Ozon et de 17 dans le QPV de Châteauneuf centre-ville contre 12 pour l'ensemble du territoire de laVienne. Le territoire est considéré comme fragile pour sa globalité et très fragile pour ses QPV

Les 5 indicateurs retenus sont :

Les 70 ans et plus - Les populations immigrées - Les 15 ans et plus sans emploi -Les bénéficiaires des minima sociaux - Les bas niveaux de formation

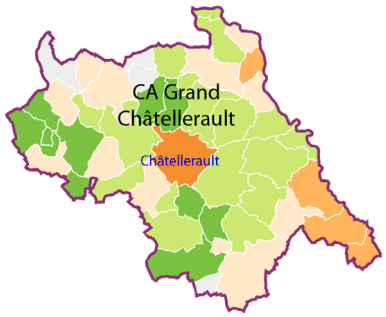



Source Insee, RP & RP fichier détail 2020 &Caf 2021- Traitement © Compas

Offre locale de services

Afin de répondre aux enjeux liés à l'éloignement des usages numériques, le territoire bénéficie de l'offre de services locale suivante : des permanences, de l'accompagnement individuel et des ateliers. Sur Châtellerault, 7 lieux de permanences sont proposés par les conseillers numériques. Les 3 conseillers numériques de Grand Châtellerault ont des permanences hebdomadaires dans les

France Services gérés par Grand Châtellerault ou par la commune de Bonneuil-Matours.
La conseillère numérique du Département effectue surtout des permanences dans les deux Maisons Départementales des Solidarités (MDS). Elle peut faire, sous certaines conditions, des accompagnements à domicile.
L'unité locale Grand Châtellerault de La Croix rouge bénéficie de l'accompagnement de la conseillère numérique itinérante employée par la délégation territoriale de la Vienne.
Les centres socio-culturels proposent une offre régulière d'accompagnement sur l'accès aux droits et de la médiation numérique. L'ADAPGV intervient principalement auprès des gens du voyage.
Des ateliers numériques dédiés aux seniors peuvent être proposés par le CIF SP-solidaires et la MSA services sur des cycles plus ou moins longs allant de 6 à 10 ateliers par session. Ces ateliers bénéficient du soutien financier de la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie (CFAPPA)[4].

Communication liée à l'action des conseillers numériques
https://www.grand-chatellerault.fr/vivre/annuaires/conseillers-numeriques
https://www.lavienne86.fr/au-quotidien/numerique/inclusion-numerique/conseillers-numeriques

Partenariats – Réseaux locaux

Il existe un partenariat régulier entre le réseau des médiathèques et les conseillers numériques notamment par l'organisation de permanences dans certains établissements et la mise en place d'ateliers thématiques.

Les conseillers numériques de Grand Châtellerault sont associés aux journées portes ouvertes des France Services de Grand Châtellerault.

Dispositif Territoire Numérique Educatif (TNE) :

3 professionnels ont été formés (la conseillère numérique du Département et deux animatrices du programme Cité éducative de Châtellerault) et animent des ateliers sur l'e-parentalité.

Exemples d'actions

- En 2022, un conseiller numérique a été associé pour participer au reconditionnement d'ordinateurs dans le cadre de l'opération « ordis solidaires Grand Châtellerault » portés par le service ESS et Emploi de Grand Châtellerault.
- La manifestation Les Heures numériques organisée par le Département de la Vienne et Vienne Numérique s'est déroulée, les 15 et 16 octobre 2022 à Dangé-Saint-Romain.

Quelques chiffres

Statistiques des 4 conseillers numériques entre janvier 2022 et décembre 2023

Durant cette période, il y avait une conseillère numérique employée par la mission locale et une par la Maison de la Culture et des Loisirs (MCL°) de la Roche-Posay qui ne sont plus en poste actuellement. Nous avons intégré leurs statistiques.

Nombre de personnes accompagnées : 790
Nombre d'accompagnements : 730

Thème des accompagnements ou des ateliers les plus demandés :

- ✓ Connaitre le vocabulaire numérique
- ✓ Gestion de contenus numériques
- ✓ Diagnostic numérique
- ✓ Emploi et formation

Tranche d'âge majoritaire : 60 ans et + et les 18-35 ans

Détail sur le type d'accompagnements :

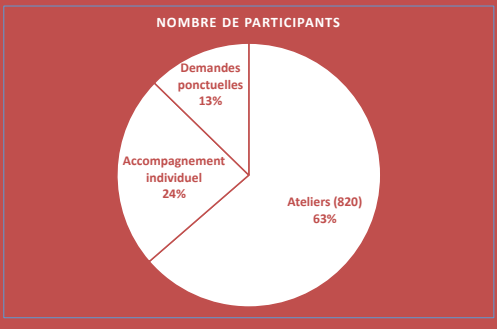

1Association Départementale pour l'Accueil et la Promotion des Gens du Voyage
2Annexe 1 : Liste des structures labellisées Aidants connect
3 Annexe 2 « Un portrait de territoire pour construire une feuille de route d'inclusion numérique : le département de la Vienne » Compas, mai 2024
4Ils se déroulent chaque année dans des communes différentes en fonction des zones de priorisation de la CFAPPA.

Communauté Urbaine Grand Poitiers



Eléments généraux
40 communes totalisant 197 277 habitants (2021) sur 1064.7 km2
4 zones en Quartier Prioritaire de la politique dela Ville (QPV- 2024) :

Poitiers : Bel air et Beaulieu
Poitiers / Saint-Benoît : Les Trois cités
Poitiers / Buxerolles : Les Couronneries- Saint-Eloi

Carte des lieux de permanences des CoNums et des FS

Les acteurs du territoire

Ce territoire se caractérise par la présence des ressources suivantes :

7 Conseillers numériques (CoNums) **:**

- 2 employés par la commune Poitiers (un en cours de recrutement)
- 1 employé par la commune de Chauvigny
- 1 employé par la commune de Vouneuil-sous-Biard
- 1 employé par la mission locale d'insertion
- 1 employé par le Département - Direction Action Sociale
- 1 employé par la Croix rouge

8 France services (FS) : 2 sont portés par le Département (à Jaunay-Clan et à Chauvigny), 1 par la commune de Buxerolles, 1 par la commune de Saint-Julien l'Ars (sous contrat avec GPCU), 1 par la communauté urbaine de Grand Poitiers (à Lusignan), 3 par des associations sur Poitiers (La Blaiserie, Les 3 cités et le PIMMS).

Autres structures

Centres socio-culturels (CSC) : L'@robase, Les 3 cités, La Blaiserie, Le local, Saint Eloi Vivre Ensemble (SEVE), Le p'tit Bis, le Toit du monde, l'ADAPGV[1] .

La régie de quartier Insersud, l'association le Parc des électrons à Buxerolles.

Label Aidants connect : 113 personnes labellisées réparties sur 23 structures.[2]

Indice de rupture face au numérique

Selon la méthode de l'étude Compas[3], on mesure sur la CU de Grand Poitiers a un indice de rupture face au numérique de 11, de 20 dans les quartiers prioritaires de Bel air et des Couronneries-Saint-Eloi, 21 dans celui de 3 Cités et 17 de Beaulieu. Il est de 12 pour la Vienne. Il est donc qualifié de très fragile sur les QPV.

Les 5 indicateurs retenus sont : Les 70 ans et plus - Les populations immigrées - Les 15 ans et plus sans emploi – Les bénéficiaires des minima sociaux - Les bas niveaux de formation



Source Insee, RP & RP fichier détail 2020 &Caf 2021- Traitement © Compas

Offre locale de services

En complément aux actions numériques portées sous la forme de permanences individuelles et d'ateliers thématiques par les 7 conseillers numériques de ce territoire, les CSC (cités plus haut) font de l'accompagnement sur l'accès aux droits et de la médiation numérique.

Sur des communes, où le poste de conseiller numérique n'a pas été maintenu comme à Buxerolles et Saint-Georges les Baillargeaux, un autre mode d'accompagnement a pu être mis en place. Sur Buxerolles, l'association Le Parc des électrons (club informatique) propose des accompagnements, et sur Saint-Georges-les Baillargeaux, la commune propose quelques heures par mois d'ateliers animés par une médiatrice numérique. Par contre sur l'ancien Pays mélusin et Chasseneuil-du-Poitou, il n'y a pas eu d'autres propositions d'accompagnements.

Avec le conseiller numérique du Département qui est présent dans chaque antenne de quartier de la MDS et les accompagnements que font les CSC de Poitiers, chaque habitant peut trouver à proximité de chez lui une permanence pour l'accompagner dans ses usages numériques. Ce qui n'est pas le cas dans tout le territoire de Grand Poitiers. Dans les « zones blanches », les conseillers numériques du Département peuvent être amenés à intervenir. L'ADAPGV intervient principalement auprès des gens du voyage.

Sur Poitiers, face à la précarité des habitants dans certains quartiers et en vue de faciliter la mise en relation avec eux, les CSC ont déployé d'autres modes d'aller-vers. Les CSC SEVE et le Local ont acquis des « guitounes ». Triporteur qui sert de point d'information mobile, véritable outil de médiation avec la population.

Dans les quartiers de Bel air et des 3 cités, les CSC accueillent un FS. La Blaiserie est dotée d'un bus connecté labellisé FS qui itinère sur le quartier mais aussi sur la commune de Migné-Auxances et la commune de Biard. Sur le quartier des 3 cités, le CSC a pu acquérir un local qu'ils nomment « Tous connectés » pour mener ses accompagnements aux usages numériques et ses activités de FS.

Sur les FS de Chauvigny et bientôt sur Lusignan, des permanences de conseillers numériques du Département se déroulent dans les mêmes locaux. Ce qui est aussi le cas sur Poitiers sur le FS du PIMMS avec un conseiller numérique de la commune de Poitiers.

Des accompagnements à domicile peuvent être fait sous certaines conditions par les conseillers numériques du Département.

La présence d'une conseillère numérique à la Mission Locale d'Insertion permet la mise en place d'actions spécifiques en direction des jeunes de 16 ans - 25 ans.

Les unités locales et les établissements de La Croix rouge présents sur Grand Poitiers bénéficient de l'accompagnement de la conseillère numérique itinérante employée par la délégation territoriale de la Vienne.

Des ateliers numériques dédiés aux seniors peuvent être proposés par Habitat de la Vienne, le CIF SP-solidaires et la MSA services sur des cycles plus ou moins longs allant de 6 à 20 ateliers par session. Ces ateliers bénéficient du soutien financier de la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie (CFAPPA)[4].

Une personne franchisée Mon assistant numérique propose ses services (aide informatique à domicile sur-mesure et qui entre dans le cadre du Service à la Personne).

Communication liée à l'action des conseillers numériques

https://vouneuil-sous-biard.fr/votre-mairie/conseiller-numerique/

https://www.mli-poitiers.asso.fr/jeunes/lespace-info/

https://www.poitiers.fr/conseillers-numeriques

https://www.lavienne86.fr/au-quotidien/numerique/inclusion-numerique/conseillers-numeriques

Partenariats – Réseaux locaux

Sur Poitiers, à l'initiative du référent des conseillers numériques de la ville, création de 3 groupes de travail qui rassemblent les acteurs de l'inclusion numérique de la commune sur les thématiques suivantes : L'aller-vers - Le RGDP - Ordinateurs solidaires.

Il n'y a pas de coordination de l'ensemble des acteurs à l'échelle de Grand Poitiers.

Action partenariale avec les bailleurs sociaux, les travailleurs sociaux et les conseillers numériques de Poitiers et du Département sous la forme d'une « permanence avancée ». Une fois par an, ils se rendent sur un marché pour aller à la rencontre de la population et permettre ainsi un accompagnement transversal sur des problématiques spécifiques.

2 structures : Le Local et Insersud sont en cours de labellisation Emmaüs connect. Cela signifie que dans ces lieux, qu'en fonction de sa situation on peut solliciter à unbénéficier d'un crédit mobile et internet à un prix solidaire, und'un matériel numérique à prix réduit et d'un accompagnement à l'apprentissage des usages numériques essentiels.

Sur Chauvigny, partenariat entre le conseiller numérique et le collège pour intervenir auprès d'élèves d'un même niveau une fois par an sur une thématique spécifique.

Lors des portes ouvertes de FS des communes et du Département, les conseillers numériques sont associés à celles-ci.

Des partenariats se créent sur certaines communes comme à Montamisé, où la conseillère numérique du Département, intervient régulièrement à la médiathèque et lors de leur manifestation Les Heures bleues portées par le CCAS.

En l'étude, création d'un Observatoire Permanent de l'Exclusion Numérique porté par la CU de Grand Poitiers et l'université de Poitiers.

Le dispositif Territoire Numérique Educatif (TNE) :

Des professionnels formés animent des ateliers sur l'e-parentalité : un médiateur numérique du CSC de la Maison pour tous du pays Mélusin, les conseillers numériques du Département

.Exemples d'actions

La manifestation « Bouge ton numérique » à l'attention des seniors proposée par La Blaiserie.

En prévision à Poitiers, une fête du numérique qui s'appuiera sur une fête de quartier.

Participation commune d'un conseiller numérique du Département et d'un conseiller France Services au Forum citoyenneté à Saint-Georges les Baillargeaux.

Quelques chiffres

Statistiques des 7 conseillers numériques entre janvier 2022 et décembre 2023

Sont compris dans ces statistiques celles des conseillers numériques qui ne sont plus en poste actuellement (Buxerolles, Chasseneuil-du-Poitou /St-Gges les Baillargeaux, le Pays Mélusin, le CRIJ, un 3 conseiller numérique de Poitiers)

Nombre de personnes accompagnées : 4403

Nombre d'accompagnements : 9364

Thème des accompagnements ou des ateliers les plus demandés :

- ✓ *Prendre en main du matériel*
- ✓ *Démarches en ligne*
- ✓ *Naviguer sur internet*
- ✓ *Connaitre le vocabulaire numérique*

Tranche d'âge majoritaire : 60 ans et +, suivi des 35-60 ans

Détail sur le type d'accompagnements :

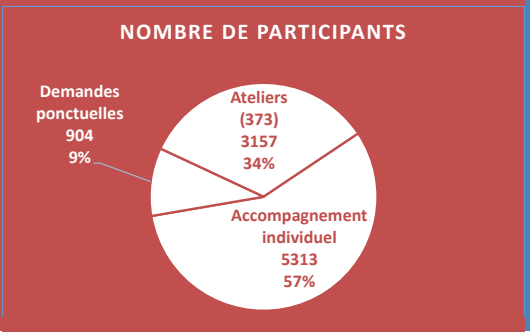

1Association Départementale pour l'Accueil et la Promotion des Gens du Voyage
2Annexe 1 : Liste des structures labellisées Aidants connect
3Annexe 2 « Un portrait de territoire pour construire une feuille de route d'inclusion numérique : le département de la Vienne » Compas, mai 2024
4Ils se déroulent chaque année dans des communes différentes en fonction des zones de priorisation de la CFAPPA.

Communauté de communes du Haut-Poitou

Eléments généraux
27 communes totalisant 41 814 habitants (2021)
sur 694 km²

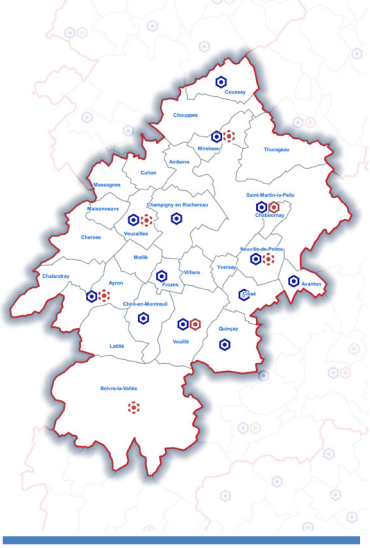

Carte des lieux de permanences des CoNums et des FS

Les acteurs du territoire

Le territoire se caractérise par la présence des ressources suivantes :

4 Conseillers numériques (CoNums) :

- 1 employé par Neuville-de-Poitou - Ateliers numériques dédiés aux seniors proposés
- 2 employés par la communauté de communes
- 1 employé par le Département - Direction Action Sociale

3 France services (FS) : 1 FS multi sites porté par la CC Haut-Poitou est présent sur 5 communes, 1 porté par la commune de Vouillé et 1 par la commune de Saint-Martin-La-Pallu.

- Autres acteurs :
  Centres socio-culturels (CSC) : le CSC La Pousse de Mirebeau et le CSC La Case de Vouillé.
- Label Aidants connect : 6 personnes labellisés sur 3 structures[1].

Indice de rupture face au numérique

Selon la méthode de l'étude Compas[2], on mesure sur La Communauté de Communes du Haut-Poitou (CCHP) un indice de rupture face au numérique de 7 contre 12 pour l'ensemble du territoire de la Vienne. Il est donc qualifié de normal.

Les 5 indicateurs retenus dans cet indice sont :

Les personnes âgées de 70 ans et + - Les populations immigrées - Les personnes de 15 ans et + sans emploi - les bénéficiaires des minima sociaux - Les bas niveaux de formation

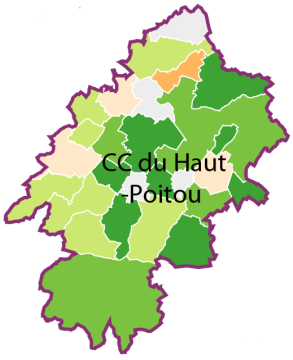

Indice de rupture face au numérique
Indice de la Vienne : 12

- Supérieur à 20
- Entre 17 et 20
- Entre 14 et 17
- Entre 11 et 14
- Entre 8 et 11
- Entre 5 et 8
- Inférieur à 5
- non disponible

Source Insee, RP & RP fichier détail 2020 &Caf 2021- Traitement © Compas

Offre locale de services

En complément des accompagnements effectués par les 4 conseillers numériques sous la forme de permanences individuelles et d'ateliers thématiques, les CSC La Pousse et La Case proposent de l'accompagnement sur l'accès aux droits et de la médiation numérique.

Des accompagnements à domicile peuvent être fait sous certaines conditions par la conseillère numérique du Département.

On peut considérer que le territoire est bien couvert en proposition de permanence régulière. Sur Neuville-de-Poitou, le conseiller numérique est présent quotidiennement et sur les autres communes, les conseillers numériques, ils y sont une fois par semaine.

Des ateliers numériques dédiés aux seniors peuvent être proposés par Habitat de la Vienne, le CIF SP-solidaires et la MSA services sur des cycles plus ou moins longs allant de 6 à 20 ateliers par session. Ces ateliers bénéficient du soutien financier de la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie (CFAPPA)[3].

Une personne franchisée Mon assistant numérique propose ses services (aide informatique à domicile sur-mesure et qui entre dans le cadre du Service à la Personne).

Communication liée à l'action des conseillers numériques

https://cc-hautpoitou.fr/services-aux-habitants/les-conseillers-numeriques/
https://www.facebook.com/p/LAtelier-de-Neuville-Tiers-Lieu-100082281216062/
https://www.lavienne86.fr/au-quotidien/numerique/inclusion-numerique/conseillers-numeriques

Partenariats – Réseaux locaux

Des collaborations entre les conseillers numériques peuvent se nouer plusieurs fois par an pour de la co-animation d'atelier. Des partenariats réguliers existent avec la mission locale d'insertion et les centres socio-culturels.

Régulièrement des conseillers numériques sont associés aux Journées Portes ouvertes des France Services.

Le dispositif Territoire Numérique Educatif (TNE) :

Trois professionnels formés (un médiateur numérique du CSC la Case, la conseillère numérique du Département et un animateur de la Ligue de l'Enseignement) animent des ateliers sur l'e-parentalité.

Convention territoire Globale 2019 - 2022

La CTG de cette communauté de communes considère l'accès au numérique comme un élément à part entière du développement de l'action sociale. Les points d'accès aux outils numériques et l'accompagnement existants y sont recensé

Exemples d'actions

Une des conseillères numériques mène depuis 2 ans, auprès de tous les élèves des classes de CM1 et CM2, une sensibilisation au harcèlement et cyberharcèlement. Son travail va se poursuivre auprès d'élèves de 6e.

Participation des conseillers numériques de la CC au *Forum du bien vieillir* organisé par la MSA.

La manifestation Les Heures numériques organisée par le Département de la Vienne et Vienne Numérique s'est déroulée les 14 et 15 octobre 2023 à Neuville-de-Poitou.

Quelques chiffres

Statistiques des 4 conseillers numériques entre janvier 2022 et décembre 2023

Nombre de personnes accompagnées : 2 397
Nombre d'accompagnements : 3 150

Thème des accompagnements ou des ateliers les plus demandés :

- ✓ Prendre en main du matériel
- ✓ Naviguer sur internet
- ✓ Gestion des courriels
- ✓ Connaitre le vocabulaire numérique

Tranche d'âge majoritaire : 60 ans et +, suivi des 35-60 ans

Détail sur le type d'accompagnements :

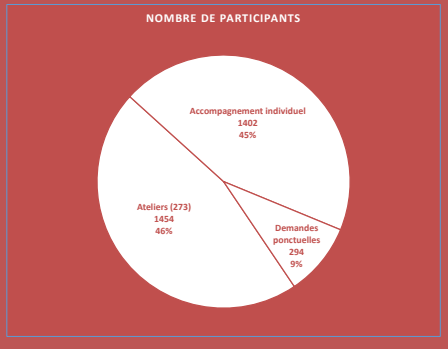

1 *Annexe 1 : Liste des structures labellisées Aidants connect*
2 *Annexe 2 « Un portrait de territoire pour construire une feuille de route d'inclusion numérique : le département de la Vienne » Compas, mai 2024*
3 *Ils se déroulent chaque année dans des communes différentes en fonction des zones de priorisation de la CFAPPA.*

Communauté de communes Pays loudunais

Eléments généraux
45 communes totalisant 24 290 habitants (2021) sur 849 km²

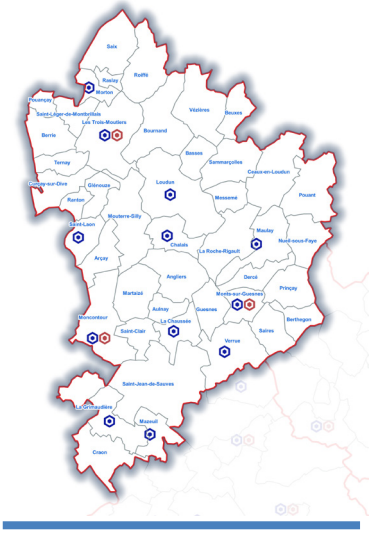

Carte des lieux de permanences des CoNums et des FS

Les acteurs du territoire

Le territoire se caractérise par la présence des ressources suivantes :

2 Conseillers numériques (CoNums) :

- 1 employé par l'Association Communique Lire Ecrire (ACLE)
- 1 employé par le Département - Direction Action Sociale

3 France services (FS) : 2 sont portés par la Poste à Mont-sur-Guesnes et aux Trois-Moutiers et 1 par la commune de Moncontour.

Label Aidants connect : 10 personnes labellisées réparties sur 4 structures[1]

Indice de rupture face au numérique

Selon la méthode de l'étude Compas[2], on mesure sur La Communauté de Communes du Pays Loudunais (CCPL) un indice de rupture face au numérique de 13 contre 12 pour l'ensemble du territoire de la Vienne. Il est donc qualifié de fragile.

Les 5 indicateurs retenus sont :

Les 70 ans et plus - Les populations immigrées - Les 15 ans et plus sans emploi -

Les bénéficiaires des minima sociaux - Les bas niveaux de formation



Source Insee, RP & RP fichier détail 2020 &Caf 2021- Traitement © Compas

Offre locale de services

Afin de répondre aux enjeux liés à l'éloignement des usages numériques, le territoire bénéficie de l'offre de services locale suivante : des permanences, des accompagnements individuels et des ateliers.

Une permanence de la conseillère numérique du Département a lieu dans le France Services de Moncontour. Elle peut faire des accompagnements à domicile, sous certaines conditions.

L'antenne locale du Pays Loudunais de La Croix rouge bénéficie de l'accompagnement de la conseillère numérique itinérante employée par la délégation territoriale de la Vienne.

Des ateliers numériques dédiés aux seniors peuvent être proposés par la MSA services sur des cycles de 10 ateliers par session. Ces ateliers bénéficient du soutien financier de la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie (CFAPPA)[3].

Communication liée à l'action des conseillers numériques

https://www.facebook.com/acle.loudun.7/
https://www.lavienne86.fr/au-quotidien/numerique/inclusion-numerique/conseillers-numeriques

Partenariats – Réseaux locaux

Un partenariat s'est noué entre la médiathèque de Loudun et la conseillère numérique de l'ACLE qui associe régulièrement celle-ci à des animations qu'elle propose.

Participation d'une conseillère numérique aux journées Portes ouvertes des France Services.

Formation à la démarche COLORI de la conseillère numérique du Département avec pour objectif de sensibiliser les plus jeunes aux concepts clés de l'informatique à travers un matériel ludique et pédagogique, sans écran.

Dispositif Territoire Numérique Educatif (TNE) : les 2 conseillères numériques formées animent des ateliers sur l'e-parentalité.

Exemples d'actions

- Des ateliers ludiques : la reconnaissance des oiseaux dans son jardin (programme LPO), les parcours Terra aventura sont proposés pour aborder les usages des outils numériques.
- Des ateliers Colori vont être proposés dans une école primaire des Trois-Moutiers par la conseillère numérique du Département.

Quelques chiffres

Statistiques des 2 conseillers numériques entre janvier 2022 et décembre 2023

Nombre de personnes accompagnées : 894

Nombre d'accompagnements : 2 571

Thème des accompagnements ou des ateliers les plus demandés :

- ✓ Démarche en ligne
- ✓ Prendre en main un équipement
- ✓ Naviguer sur internet
- ✓ Connaitre le vocabulaire numérique

Tranche d'âge majoritare : 60 ans et +, suivi des 35-60 ans (2/3 sans emploi et 1/3 en emploi)

Détail sur le type d'accompagnements :

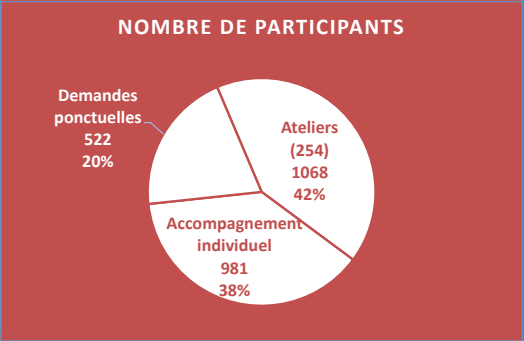

1Annexe 1 : Liste des structures labellisées Aidants connect
2Annexe 2 « Un portrait de territoire pour construire une feuille de route d'inclusion numérique : le département de la Vienne » Compas, mai 2024
3 Ils se déroulent chaque année dans des communes différentes en fonction des zones de priorisation de la CFAPPA.

Communauté de communes Les Vallées du Clain

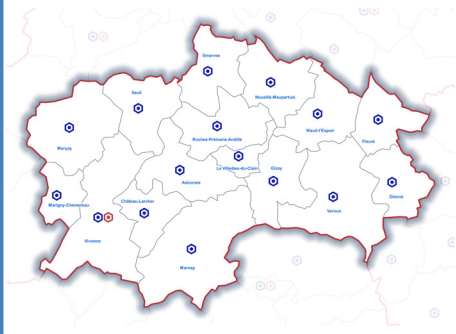

Eléments généraux
16 communes totalisant 27 069 habitants (2021)
sur 373.3 km2

Carte des lieux de permanences des CoNums et des FS

Les acteurs du territoire

Le territoire se caractérise par la présence des ressources suivantes :

3 Conseillers numériques (CoNums) :

- 1 employé la communauté de communes (en cours de recrutement)
- 1 employé par la Mission locale rurale Centre et Sud Vienne
- 1 employé le Département – Direction Action Sociale

1 France services (FS) : porté par la Poste est présent à Vivonne.

Autres acteurs :

Centres Socio-Culturels (CSC) : Le CSC L'Arantelle basé à La Villedieu-du-Clain.

Label Aidants connect : 2 personnes labellisées réparties sur 1 structures[1]

Indice de rupture face au numérique

Selon la méthode de l'étude Compas[2], on mesure sur la Communauté de Communes des Vallées du Clain (CCVC) un indice de rupture face au numérique de 7, contre 12 pour l'ensemble du territoire de la Vienne. Il est donc qualifié de normal.

Les 5 indicateurs retenus dans cet indice sont :

Les personnes âgées de 70 ans et plus, les populations immigrées, les personnes de 15 ans et plus sans emploi, les bénéficiaires des minima sociaux, les bas niveaux de formation



Source Insee, RP & RP fichier détail 2020 &Caf 2021- Traitement © Compas

Offre locale de services

Afin de répondre aux enjeux liés à l'éloignement des usages numériques, le territoire bénéficie de l'offre de services locale suivante : des permanences, des accompagnements individuels et des ateliers. Ces actions sont principalement effectuées par le conseiller numérique de la CCVC.

Des accompagnements à domicile peuvent être fait sous certaines conditions par le conseiller nu-

mérique du Département.

La présence d'une conseillère numérique à la Mission Locale rurale centre et sud Vienne permet la mise en place d'actions spécifiques en direction des jeunes de 16 ans - 25 ans

Le CSC l'Arantelle est bien impliqué dans l'accompagnement aux usages numériques.

Des ateliers numériques dédiés aux seniors peuvent être proposés par Habitat de la Vienne et la MSA services sur des cycles de 10 à 20 ateliers par session. Ces ateliers bénéficient du soutien financier de la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie (CFAPPA)[3]. Le CSC l'Arantelle bénéficie aussi de ce dispositif.

Communication liée à l'action des conseillers numériques

https://www.valleesduclain.fr/2022/08/05/conseillere-numerique-oui-mais-encore/

https://www.lavienne86.fr/au-quotidien/numerique/inclusion-numerique/conseillers-numeriques-

Partenariats – Réseaux locaux

Un temps régulier d'échanges entre les conseillers numériques et les médiateurs numériques a lieu sur ce territoire.

Le dispositif Territoire Numérique Educatif (TNE) :

Quatre professionnels formés (2 médiateurs numériques de l'Arantelle, 1 du centre de loisirs communautaire à Vivonne et le conseiller numérique du Département) animent des ateliers sur l'e-parentalité.

Convention territoire Globale 2022 - 2026

La CTG de la CCVC a intégré les usages numériques dans son axe « accès aux droits ».

Exemples d'actions

La CCVC

- Recensement des outils numériques présents dans les médiathèques, bibliothèques, agence postales et mairies (accessible en ligne et sur papier),
- Une enquête auprès des élèves de CM1 et CM2 a été menée en 2023 dans le cadre de la CTG sur son axe « enfance-jeunesse » pour identifier leurs usages sur les réseaux sociaux.

La Mission locale rurale Centre et sud Vienne propose aux jeunes de son secteur

- de s'inscrire dans un parcours d'initiation au numérique sur 19 jours animée par la conseillère numérique, ce depuis 2 ans.
- de bénéficier sur dossier du dispositif « Ma réussite connectée » de la fondation Break poverty qui leur permet d'avoir un ordinateur, une connexion internet et un programme d'accompagnement aux usages et à la scolarité. Ce programme est porté par l'association régionale des missions locales de Nouvelle-Aquitaine.

Quelques chiffres

Statistiques des 4 conseillers numériques entre janvier 2022 et décembre 2023

Nombre de personnes accompagnées : 790

Nombre d'accompagnements : 730

Thème des accompagnements ou des ateliers les plus demandés :

- ✓ Connaitre le vocabulaire numérique
- ✓ Gestion de contenus numériques
- ✓ Diagnostic numérique
- ✓ Emploi et formation

Tranche d'âge majoritaire : 60 ans et + et les 18-35 ans

Détail sur le type d'accompagnements :

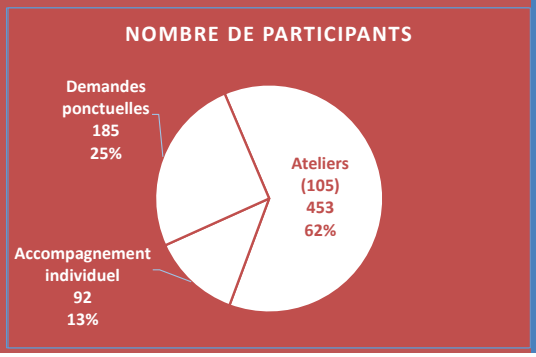

1Annexe 1 : Liste des structures labellisées Aidants connect

2Annexe 2 « Un portrait de territoire pour construire une feuille de route d'inclusion numérique : le département de la Vienne » Compas, mai 2024

3Ils se déroulent chaque année dans des communes différentes en fonction des zones de priorisation de la CFAPPA.

Département de la Vienne

Eléments généraux
Population de 439 385 habitants (2021) répartie dans 7 EPCI comprenant 6 Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV) sur 6 990,4 km2



Carte des lieux de permanences des CoNums et des FS

Les acteurs du territoire

Le territoire se caractérise par la présence des ressources suivantes :

5 Conseillers numériques (CoNums) :

Ils sont rattachés à la Direction de l'Action Sociale.

4 France services (FS) : portés par le Département basés dans 4 Maisons Départementales des Solidarités (MDS) à Chauvigny, Montmorillon, Civray et Jaunay-Marigny.

Label Aidants connect : 33 personnes labellisées réparties dans les services du Départements[1].

Indice de rupture face au numérique

Selon la méthode de l'étude Compas[2], on mesure un indice de rupture dans la Vienne de 12 contre 11 en Nouvelle-Aquitaine et 15 en France hexagonale.

Les 5 indicateurs retenus sont :

Les 70 ans et plus - Les populations immigrées - Les 15 ans et plus sans emploi - Les bénéficiaires des minima sociaux - Les bas niveaux de formation



Source Insee, RP & RP fichier détail 2020 &Caf 2021- Traitement © Compas

Offre locale de services

Chaque conseiller numérique est rattaché à un des 5 territoires de solidarités du Département et assurent des permanences et des ateliers dans les Maisons Départementales des Solidarités (MDS et MDSP). Selon les territoires, d'autres permanences et ateliers peuvent être proposés en fonction des besoins exprimés. Ils peuvent être amenés à faire des accompagnements à domicile sous certaines conditions.

Mise en place d'un numéro de téléphone d'information **05 67 802 222** destiné à orienter la population vers le conseiller numérique le plus proche de chez lui ou le France Services, en fonction de la demande exprimée.

Un flyer a été créé mentionnant ce numéro de téléphone et les missions des conseillers numériques. Il est diffusé sous forme papier et numérique auprès des partenaires pour faire connaître

le dispositif des conseillers numériques. Il sert aussi de support de communication sur les permanences des conseillers numériques du Département et celles du conseiller numérique du Pays Loudunais.

Une cartographie, initiée et mise à jour le Département, recense les permanences de tous les conseillers numériques et des France Services est accessible sur le site https://www.lavienne86.fr/.

La conférence des financeurs de la prévention de perte d'autonomie (CFPPA) 2023- 2025

Dans le cadre de ce programme porté par le Département et d'autres organismes, des structures peuvent sur projet, solliciter des subventions pour proposer à des seniors des ateliers numériques.

L'Arantelle, l'ASPT Poitou, Habitat de la Vienne, le CIF-SP Solidaire et la Poste bénéficient de cette aide.

Communication liée à l'action des conseillers numériques

https://www.lavienne86.fr/au-quotidien/numerique/inclusion-numerique/conseillers-numeriques

Partenariat – Réseaux locaux

Une Stratégie départementale d'inclusion numérique SDIN 2020-2024 *Le numérique pour tous dans la Vienne* a été élaborée et signée par 16 partenaires en 2019.

Parallèlement, un Comité de partenaires de l'inclusion numérique de la Vienne a été constitué. Il réunit l'ensemble des acteurs institutionnels (la CAF, la CPAM, la MSA, la CARSAT, France Travail, la Préfecture) qui mènent des missions sur l'inclusion numérique.

Les conseillers numériques ont développé des actions avec les professionnels des autres directions : la Direction de l'Enfance et de la Famille (DEF) avec le service de PMI (Protection Maternelle et Infantile), la Direction de l'insertion et du Retour à l'Emploi (DIRE) avec le service Emploi86 et VEI, la Bibliothèque Départementale de la Vienne (BDV)…

En fonction de leur territoire des solidarités d'intervention, ils mettent en œuvre, participent à diverses animations. Elles sont présentées dans les fiches de chaque EPCI.

Le Département a intégré le dispositif national Territoire Numérique Educatif (TNE).

Une des orientations de ce programme est de développer des ateliers sur e-parentalité, les 5 conseillers numériques ont été formés à leur animation.

Et cela a permis aussi au Département de signer une convention avec l'Entreprise à But d'Emploi Le Ressort pour effectuer le recyclage et le reconditionnement d'une partie des ordinateurs obsolètes des collèges. Ceux qui ont pu être remis en bon état, sont redistribués auprès des familles qui en expriment le besoin.

Le Département a lancé une expérimentation sur « les usages numériques des agents » auprès 2 directions (les routes et les collèges). Les conseillers numériques sont associés à cette démarche. Ils évaluent leurs difficultés et leurs besoins afin de leur proposer des accompagnements adaptés pour développer leurs compétences.

Convention Territoriale Globale 2021 - 2024

La CTG du Département s'appuie sur la SDIN (Stratégie Départementale d'Inclusion Numérique) comme outil pouvant répondre aux problématiques d'accès aux droits et aux services

Exemple d'actions

- Création d'un carnet de mot de passe papier qui est peut être remis aux personnes accompagnées. Acquisition de stylet / stylo-bille donné aux personnes qui éprouvent des difficultés à utiliser un écran tactile et qui est un support d'information sur le numéro de téléphone unique.
- Deux ateliers après des bibliothécaires du réseau des médiathèques de la Vienne.
- Acquisition d'outils de médiation et formation liée à leurs usages.

Une manifestation grand public *Les Heures numériques* est organisée depuis 3 ans par le Département de la Vienne et Vienne numérique dans des communes rurales de la Vienne : Dangé-Saint-Romain, Neuville-de-Poitou et Montmorillon.

Quelques chiffres

Statistiques des 5 conseillers numériques entre janvier 2022 et décembre 2023

Durant cette période, il y avait une conseillère numérique employée par la mission locale et une par la MCL de la Roche-Posay qui ne sont plus en poste actuellement.

Nombre de personnes accompagnées : 2166

Nombre d'accompagnements : 4408

Thème des accompagnements ou des ateliers les plus demandés :

- ✓ *Prendre en main du matériel*
- ✓ *Naviguer sur internet*
- ✓ *Connaitre le vocabulaire numérique*
- ✓ *Démarches en ligne*

Tranche d'âge majoritaire : 60 ans et +, suivi des 35-60 ans

Détail sur le type d'accompagnements :

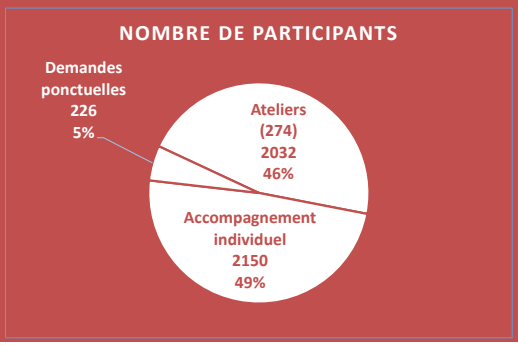

Au regard de ces éléments et suite aux travaux réalisés les 17 mai, 10 septembre et 10 octobre 2024, les membres de la gouvernance ont réalisés les fiches actions qui suivent.

1 *Annexe 1 : Liste des structures labellisées Aidants connect*

2 *Annexe 2 « Un portrait de territoire pour construire une feuille de route d'inclusion numérique : le département de la Vienne » Compas, mai 2024*

1 - A	ENJEU 1 Mieux faire connaître les acteurs de l'inclusion numérique et faciliter l'orientation des personnes
Titre de la fiche Action	Former les aidants numériques pour faciliter l'orientation des personnes et clarifier les missions de chacun.
Constats	• Les professionnels en charge de l'accueil sont régulièrement sollicités pour dépanner sur un usage numérique ou pour orienter les personnes vers le bon professionnel. • Un besoin identifié de définir qui sont les aidants numériques et quelles sont leurs missions
Objectifs	Former un réseau d'aidants numériques à l'orientation et/ou à l'accompagnement des usagers.
Description	✓ Définir ce qu'est un aidant numérique. ✓ Définir le rôle de chacun en fonction de ses missions. ✓ Sensibiliser et former les aidants numériques en utilisant leur temps de regroupements (secrétaires de mairies, agents de médiathèques, aides à domicile, travailleurs sociaux, autres professionnels de l'accueil…) ✓ Former à la prise en charge des publics et à définir le parcours usager adapté à la demande. ✓ Former à Aidants connect
Partenaires	Collectivités locales, EPCI, Département, Vienne Numérique, Préfecture, Association des Maires de France (AMF) Vienne, Association des Maires Ruraux de France (AMRF) Vienne, Fédération des centres sociaux, Union des MJC de la Vienne, association d'aides à domicile, réseau des référents numériques de l'Education nationales (RUPN), Association Les Orks Grand-Poitiers,…
Ressources	Organisme de formation, Coordination des Conseillers numériques, conseillers numériques, Préfecture Outils communs (cartographie, flyers, outils à créer…)
Indicateurs de suivi	• Nombre de professionnels, sensibilisés et formés. • Nombre de structures impliquées • Outils créés pour faciliter l'orientation.

1 - B	ENJEU 1 Mieux faire connaître les acteurs de l'inclusion numérique et faciliter l'orientation des personnes
Titre de la fiche Action	Sensibiliser les élus et les dirigeants d'entreprises aux enjeux du numérique
Constats	• Les sujets de la transition numérique et de l'indispensable politique d'inclusion numériques sont mal connus et/ou maîtrisés par les élus et les dirigeants. • Une politique publique forte nécessite un portage fort. • Les élus et dirigeants (Très Petites Entreprises, Petites et Moyennes Entreprises, Artisans,…) ayant des usages numériques personnels ont plus de facilité à porter les sujets de la transition numérique.
Objectifs	Acculturer les élus et décideurs avec pédagogie en prenant soin d'expliquer les raisons et objectifs de ces évolutions et de leurs nécessaires accompagnements.
Description	✓ Proposer aux organisations d'élus et de dirigeants, à l'occasion de moment les rassemblant, une présentation et des échanges pédagogiques et didactiques sur le sujet de la transition numérique et du nécessaire accompagnement dans l'espace public et dans les organisations. ✓ Les convaincre du nécessaire accompagnement des citoyens et des salariés aux changements liés à la transition numérique. ✓ Eventuellement organiser un évènement dédié à ces publics (Master Class,…)
Partenaires	Collectivités locales, EPCI, Département, Vienne Numérique, Préfecture, AMF Vienne, AMRF Vienne, Chambre des métiers et du commerce, MEDEF, UIMM, CNFPT, Centre de Gestion, Agence des Territoires,…
Ressources	Prestations de service (coaching, communication,…) Utilisation du réseau des conseillers numériques Association Les orKs Grand-Poitiers
Indicateurs de suivi	• Nombre d'interventions réalisées • Nombre d'entreprises ou collectivités entamant une démarche interne (si cette information peut être obtenue)

1 - C	ENJEU 1 Mieux faire connaître les acteurs de l'inclusion numérique et faciliter l'orientation des personnes
Titre de la fiche Action	Maintenir à jour et diffuser une cartographie des lieux ressources numériques de la Vienne
Constats	• Il existe de très nombreuses bases de données maintenues par des différents acteurs, y compris au niveau local. • Il n'y a pas de garantie de disposer d'une information à jour. • Les informations trouvées varient d'une base à l'autre (lieux, personnes, matériel, services). • Les acteurs peuvent être amenés à remplir plusieurs bases non compatibles entre elles.
Objectifs	A partir d'un diagnostic de l'existant, créer une base de données fiable qui puisse être utiliser par les différents acteurs en fonction de leur besoin.
Description	✓ Réaliser un diagnostic effectué par un prestataire. ✓ Trouver les modalités opérationnelles optimales (agrégation, choix d'une base en particulier, création,…) ✓ Mettre en place un outil de mise à jour qui puisse être en partie en autonomie. ✓ Faire en sorte que le référencement soit vu comme important
Partenaires	Employeurs de médiateurs ou de conseillers numériques, porteurs de France Services, les associations, les médiathèques qui proposent des lieux ressources numériques, les propriétaires de base de données, le Département, Vienne Numérique.
Ressources	Prestations de service pour le diagnostic et la méthode Un outil de validation de la mise à jour de la donnée (enquête, relance,…)
Indicateurs de suivi	• Fiabilisation des données à 95% ou plus • Indicateur de mise à jour en autonomie à 50% • Statistiques de consultation de la base de données

1 - D	ENJEU 1 Mieux faire connaître les acteurs de l'inclusion numérique et faciliter l'orientation des personnes
Titre de la fiche Action	Améliorer la communication sur les acteurs de l'inclusion numérique et les services proposés. Créer une identité commune.
Constats	• L'identification des lieux d'accueil des publics se fait sous différents bannières (France Services, conseillers numériques, Associations, Relais CAF…) • L'hétérogénéité de la communication ne facilite pas l'identification d'un lieu d'accueil ou d'orientation relatif à un besoin numérique.
Objectifs	Définir les modalités d'une communication homogène Créer une identité commune
Description	✓ Faire réaliser un logo et/ou un slogan chapeau validé par l'ensemble des acteurs ✓ Proposer l'adhésion à cette « marque » via une charte ✓ Valoriser les outils de communication existants : N° de téléphone unique, gazettes et journaux communaux, départementaux ✓ Diversifier les modes de communication (radio, télévision, sac à pain…)
Partenaires	Tous les membres de la Gouvernance
Ressources	Prestations de service (conception graphique, diffusion) N° de téléphone unique Communication des partenaires Communication dédiée
Indicateurs de suivi	• Nombre de signataires de la charte

1 - E

ENJEU 1

Mieux faire connaître les acteurs de l'inclusion numérique et faciliter l'orientation des personnes

Titre de la fiche Action	Développer des actions en direction du grand public lors d'évènements existants.
Constats	• En dehors de la publicité nationale réalisée pour la promotion des France Service, les actions de communications à l'attention du grand public sont anecdotiques. • Le réseau de proximité de la médiation numérique manque de visibilité. • Très peu d'évènements grand public proposent la mise en valeur de réseau de la médiation numérique.
Objectifs	Identifier par territoire les évènements grand public où peuvent s'insérer des acteurs de la médiation numérique pour valoriser leurs actions. « Automatiser » leur présence
Description	✓ Cibler les évènements importants au niveau départemental ou local (Forum bien vieillir, forum de l'emploi, salon des maires, salon de l'apprentissage, portes ouvertes France Service…). ✓ Equiper les professionnels d'outils pour communiquer et interagir ✓ Fédérer le réseau de la médiation numérique pour bénéficier d'un volontariat de présence. ✓ Assurer la mixité des métiers (France Services, conseillers numériques, médiateurs) en ayant au moins 2 personnes présentes par évènement.
Partenaires	Employeurs et/ou médiateurs ou conseillers numériques, FS, Collectivités locales, EPCI, Département, Vienne Numérique, associations,…
Ressources	Matériels : stand mobile, roll-ups, tableau blanc numérique, supports visuels, audiovisuels, flyers,… Représentants volontaires des métiers
Indicateurs de suivi	• Nombre d'évènements concernés • Nombre de professionnels volontaires • Nombre personnes passées sur les stands.

2 - A

ENJEU 2

S'assurer que tous les publics puissent avoir accès à un accompagnement aux usages du numérique

Titre de la fiche Action

L'accompagnement des jeunes de 11 à 15 ans aux usages du numériques

Constats

Cette classe d'âge est une période charnière dans les apprentissages des usages du numérique.

Ces jeunes utilisent des outils numériques sans réellement comprendre comment ils fonctionnent et quels sont les enjeux de leurs utilisations (sécurité, données personnelles, …).

Le parcours PIX permet d'évaluer, de développer et de certifier les compétences numériques. Il est introduit dans le cursus scolaire à partir du collège. C'est un outil intéressant pour accompagner les jeunes dans leur montée en compétences numériques.

Cependant un certain nombre de collégiens ou de jeunes scolarisés en Etablissement Médico-Social (Institut Médico-Educatif (IME), Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique (ITEP), Institut Education Motrice (IEM) … ne sont pas toujours accompagnés à ces usages.

Objectifs

Accompagner les jeunes dans leur compréhension du numérique via des activités débranchées et ludiques.

Organiser un accompagnement ciblé auprès de jeunes via PIX

Description

- ✓ Développer des activités débranchées et ludiques
- ✓ dans le cadre du cursus scolaire avec des professionnels de l'Education Nationale et de partenaires
- ✓ sur le temps extra-scolaire
- ✓ Organiser un accompagnement personnalisé en utilisant PIX ou d'autres parcours dans les différents établissements et autres structures.

Partenaires

Education nationale, Etablissements Médico-Sociaux Etablissements privés, Centres socio-culturels, Ministère de l'Agriculture

Campus Numeria, les centres socio-culturels, la Ligue de l'enseignement, Pictabus ado, …

Ressources

Personnel de l'éducation nationale, les conseillers et les médiateurs numériques, les ambassadeurs numériques de l'Education Nationale

Indicateurs de suivi

- Nombre de jeunes ayant bénéficié de l'accompagnement individualisé
- Nombre de structures ayant mis en place cette action

2 - B

ENJEU 2

S'assurer que tous les publics aient accès à un accompagnement aux usages du numérique

Titre de la fiche Action

L'accompagnement des parents sur leurs usages du numérique et ceux de leurs enfants

Constats

- Les parents sont de plus en plus en demande de conseils concernant les usages du numérique avec leurs enfants (gestion des écrans, cyber harcèlement, fake news, contenu choquant, addictologie, cybersécurité…).
- Depuis 2023, le Département de la Vienne fait partie des territoires qui expérimentent Territoire Numérique Educatif (TNE) avec un volet d'actions sur l'e-parentalité.
- Des associations mènent également des actions de sensibilisation auprès des parents.

Objectifs

Poursuivre et développer l'accompagnement des parents sur leurs usages du numérique et ceux de leurs enfants

Description

✓ Poursuivre les ateliers e-parentalité menés dans le cadre de TNE.

✓ Recenser l'ensemble des acteurs et des outils en lien avec l'e-parentalité.

✓ Varier les modes d'interactions avec les parents afin de toucher le plus grand nombre.

Partenaires

Les orKs GP, les conseillers et les médiateurs numériques, les référents famille des centres sociaux, l'Union Départementale des associations familiales (UDAF), la CAF, la PMI, le Campus numeria.

Ressources

Outils disponibles à un niveau national ou départemental

Indicateurs de suivi

- Nombre d'actions organisées
- Nombre de parents touchés
- Nombre de structures impliquées.

2 - C

ENJEU 2

S'assurer que tous les publics aient accès à un accompagnement aux usages du numérique

Titre de la fiche Action	Sensibilisation des actifs aux usages du numérique.
Constats	A ce jour, les conseillers numériques de la Vienne accompagnent en majorité des personnes âgées (61 % depuis 2022). Les actifs (11% d'accompagné) sont le public le plus difficilement mobilisable pour différentes raisons.
Objectifs	Sensibiliser et accompagner les actifs sur leurs lieux de travail ou des lieux proches de leur domicile.
Description	Le public concerné : tous les actifs travaillant dans des entreprises (publiques et privées), d'insertion, salariant des personnes en situation de handicap (entreprises adaptées ou ESAT) ainsi que les indépendants ou agriculteurs. Développement d'une offre d'intervention sur les thématiques suivantes : les usages, la cyber sécurité, le numérique responsable… adaptable aux besoins.
Partenaires	• Chambres consulaires • Direction Départementale de l'Emploi du Travail et des Solidarités (DDETS) • Collectivités EPCI • Département de la Vienne / Vienne Numérique
Ressources	les conseillers numériques Outils pédagogiques pour les actions (fresque du numérique…)
Indicateurs de suivi	• Nombre d'entreprises participantes • Nombre d'actifs participants • Satisfaction et niveau de connaissance/apprentissage des participants

2 - D

ENJEU 2

S'assurer que tous les publics aient accès à un accompagnement aux usages du numérique

Titre de la fiche Action

L'accès à du matériel numérique de réemploi

Constats

Si le taux d'équipement informatique des ménages est en constante augmentation, on constate un besoin et une demande d'ordinateur par des personnes qui ne peuvent pas faire l'acquisition de matériel neuf au vu du coût.

Des initiatives de reconditionnement et de distribution se développent dans le département, de façon disparate selon les territoires et de plus celles-ci ne sont pas toujours connues.

Objectifs

Favoriser l'accès au matériel numérique de réemploi en rendant plus visible les offres et en développant celle-ci.

Description

- ✓ Recenser les actions existantes et les faire connaître
- ✓ Sensibiliser les entreprises au recyclage et au reconditionnement de leur matériel informatique, développer des partenariats
- ✓ Organiser les circuits de distribution

Partenaires

Tous les acteurs du territoire faisant du reconditionnement

Les entreprises ou collectivités qui peuvent fournir du matériel

Tous les acteurs qui distribuent ou vendent du matériel à faible coût.

Ressources

Trouver des financements pour augmenter la capacité de don d'ordinateurs.

Indicateurs de suivi

- Nombre d'entreprises qui font du reconditionnent dans la Vienne
- Les entreprises qui ont fait des dons de matériel
- Les associations, collectivités ou entreprises qui distribuent

3 - A

ENJEU 3

Favoriser la mise en réseau des acteurs de l'inclusion numérique et leur interconnaissance

Titre de la fiche Action

Un réseau des acteurs de la médiation numérique de la Vienne

Constats

Les acteurs de la médiation numérique sont principalement des conseillers et des médiateurs numériques. Ils interviennent sur l'ensemble du territoire et ont des employeurs variés (collectivités, associations). Leurs actions et leurs publics sont en partie similaire. Mais à ce jour il y a peu d'échanges

Objectifs

- ✓ Elargir le réseau des conseillers numériques aux médiateurs numériques afin de créer un réseau des acteurs de la médiation numérique.
- ✓ Développer une culture commune.
- ✓ Assurer une veille, échanger les informations recueillies.
- ✓ Partager des expériences.

Description

Renforcer le partenariat avec la Fédération des centres sociaux de la Vienne et l'Union des MJC de la Vienne afin de partager des informations sur les actions menées en lien avec l'inclusion numérique, sur des outils de médiation, des financements possibles …
Diffusion d'informations à tous les membres de ce futur réseau : newsletter, webinaires…
Organiser des temps communs d'échanges et de travail.
Organiser des formations communes sur des thématiques ou sur la construction d'actions adaptées (selon les personnes) et adaptatives (construite avec les personnes).

Partenaires

Fédération des centres sociaux de la Vienne
Union des MJC de la Vienne
Vienne Numérique / Département de la Vienne

Ressources

Informations en lien avec les actions menées
Informations issues de la veille en ligne

Indicateurs de suivi

- Nombre de lettre d'informations envoyées
- Nombre de webinaires communs
- Nombre de participants

3 - B

ENJEU 3

Favoriser la mise en réseau des acteurs de l'inclusion numérique et leur interconnaissance

Titre de la fiche Action

Le Comité de partenaires pour l'inclusion numérique de la Vienne COPIN 86

Constats

Depuis 2021, le COPIN 86 composé de représentants de la CAF, CPAM, CARSAT, France Travail, MSA et la Préfecture se réunit une heure, une fois par mois, en visio pour échanger.
Ces temps d'échanges portent sur l'actualité des différents organismes en lien avec des actions d'inclusion numérique.
Avec la mise en place de cette feuille de route, une ré-organisation semble nécessaire.

Objectifs

Réunir les référents institutionnels et les référents des acteurs de terrain pour partager de l'information, des expériences et développer des partenariats.

Description

LE COPIN 86 prendrait 2 formes :

L'une avec les partenaires institutionnels : CARSAT, CAF, CPAM, France Travail, MSA, Préfecture, le Département de la Vienne, 2 fois par an.

L'autre élargie aux référents des conseillers numériques, aux coordinateurs des Conventions Territoriales Globales (CTG), aux référents de la fédération des centres sociaux de la Vienne et de l'Union des MJC de la Vienne, 2 fois par an avec une thématique définie.

Partenaires

La CAF, la CARSAT, la MSA, la CPAM, France Travail, la Préfecture, le Département de la Vienne, - les référents des conseillers numériques, les coordinateurs de CTG, aux référents de la fédération des centres sociaux de la Vienne et de l'Union des MJC de la Vienne

Ressources

Le Département de la Vienne

Indicateurs de suivi

- Nombre de rencontres effectuées
- Nombre de participants

3 - C

ENJEU 3

Favoriser la mise en réseau des acteurs de l'inclusion numérique et leur interconnaissance

Titre de la fiche Action

Réseaux locaux d'inclusion numérique

Constats

Dans chaque EPCI, différents acteurs locaux et institutionnels interviennent à un moment ou un autre dans le champ de la médiation numérique. Cependant les territoires se sont plus ou moins organisés pour structurer ce réseau d'acteurs faute de moyens, de temps.

Objectifs

Favoriser la mise en place d'un réseau local d'inclusion numérique à l'échelle de chaque EPCI pour faciliter le parcours des usagers et rendre visible l'offre locale.

Description

- ✓ Identifier l'ensemble des acteurs et des actions
- ✓ Proposer des rencontres pour mieux se connaître, préciser les missions de chacun et étudier la possibilité de mener des actions ensemble
- ✓ Faire émerger un ou des animateurs par territoire.

Partenaires

Les référents des conseillers numériques dans chaque EPCI
Les structures ayant une action en lien avec la médiation numérique
Les conseillers et les médiateurs numériques
La coordination du réseau des conseillers numériques

Ressources

La coordination du réseau des conseillers numériques, le Département de la Vienne.

Indicateurs de suivi

- Nombre de rencontres
- Nombre de structures participantes à chaque rencontre.
- Nombre de participants

3 - D	ENJEU 3 Favoriser la mise en réseau des acteurs de l'inclusion numérique et leur interconnaissance
Titre de la fiche Action	Evaluation de la politique d'inclusion numérique de la Vienne
Constats	Les politiques publiques d'inclusion numérique sont encore majoritairement évaluées au travers du seul axe quantitatif. Pourtant, la complexité de la mutation sociétale engagée par le numérique invite à une évaluation plus précise de l'impact de la médiation numérique.
Objectifs	Construire une évaluation de la politique d'inclusion numérique de la Vienne Définir des indicateurs
Description	Mobiliser l'Université ou tout autre partenaire pour construire une évaluation de la politique d'inclusion numérique de la Vienne.
Partenaires	Grand Poitiers et l'Université de Poitiers en lien avec leur projet OPEN (Observatoire de l'exclusion numérique) Les structures agissant dans ce domaine.
Ressources	ANCT – Fibre 64 – L'ALPI
Indicateurs de suivi	...